

# Les **ÉCHOS** du *Granier*

25





**Photo de couverture**  
Les conseillers municipaux enfants inaugurent le Skate Park

## Etat civil

### Naissances\*

\* La commune ne peut diffuser, sans le consentement des parents, la naissance de leur(s) enfant(s). Pour la parution d'une naissance dans le bulletin municipal, les parents doivent nous informer par mail :

[etatcivil@chapareillan.fr](mailto:etatcivil@chapareillan.fr)

### Mariages

**Vanessa BAUDEMONT & Pierre BIGOT**  
15 août

**Marina JEULIN & Sylvain MIGNOT**  
29 août

**Charlène LABBE & Grégory SAVONITTO**  
29 août

**Agathe DHUIQUE-MAYER & Cyril MARIN**  
5 septembre

**Julie ROBERT & Antoine MICHARD**  
12 septembre

### Décès

**Suzanne MONGELLAZ**  
2 mars

**Marc MISSU**  
27 juillet

**Emmanuel GAUTRON**  
31 juillet

**Gilbert SANSÉVÉRINO**  
26 août

**Brigitte FABIANI**  
8 septembre

- 3. Editorial
- 4 / 8. Vie Municipale
- 9 / 11. Aménagements & Travaux
- 12 / 14. Enfance & Jeunesse
- 15. Bibliothèque
- 16 / 17. Vie Locale
- 18 / 21. Vie Associative
- 22 / 23. Infos de la Vallée
- 24. Il était une fois Chapareillan

## ADOPTEZ LES BONS GESTES

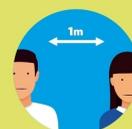
POUR LE BIEN DE TOUS, MERCI !



Se laver les mains au moins 30 secondes régulièrement



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Conservé une distance de 1 m avec votre interlocuteur



Laisser les portes de bureaux ouvertes, nettoyer régulièrement les poignées



Tousser ou éternuer dans son coude



N'utiliser que des mouchoirs à usage unique



Nettoyer régulièrement votre téléphone portable et votre espace de travail



Prendre les pauses en décalé pour éviter les regroupements



Eviter de toucher inutilement les objets

### Si vous portez un masque



Se laver les mains avant de le porter ou le toucher



Ne pas le porter baissé



Ne pas le déposer



Respecter les préconisations du fabricant en le changeant régulièrement



Le jeter à la poubelle à la fin de l'utilisation

## CONTACT

**Mairie**  
24 place de la mairie  
CS 60077  
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 20  
Fax : 04 76 45 21 46

**lundi**  
8<sup>H</sup>30 / 12<sup>H</sup>00  
**mercredi**  
8<sup>H</sup>30 / 12<sup>H</sup>00  
**vendredi**  
8<sup>H</sup>30 / 12<sup>H</sup>00

**E-mail :**  
[accueilmairie@chapareillan.fr](mailto:accueilmairie@chapareillan.fr)

**Site :**  
[www.chapareillan.fr](http://www.chapareillan.fr)

**Facebook :**  
[@mairiedechapareillan](https://www.facebook.com/mairiedechapareillan)

## Une rentrée inédite



**Martine VENTURINI**  
Maire de Chapareillan

Cette rentrée est inédite pour les enfants et les parents puisqu'elle suit une année scolaire 2019-2020 fortement perturbée par le COVID-19 et les mesures de confinement.

L'objectif de cette nouvelle rentrée a été d'accueillir, dans un cadre serein, tous les élèves, dans le respect des règles sanitaires.

A ce propos, je tenais à remercier le personnel communal ainsi que les enseignants pour la mise en place contraignante de ce protocole.

Cette rentrée est également particulière pour le milieu associatif et surtout pour l'occupation des salles municipales. En effet un protocole a été établi afin que les mesures sanitaires, directives nationales, soient appliquées, dans un souci de sécurité pour tous. Ce protocole est entrée en vigueur le 14 septembre dernier.

Je tiens à remercier chaleureusement les associations qui ont pris la décision de renoncer à leurs subventions au profit du CCAS, ce qui nous permettra de renforcer notre aide auprès des personnes en difficultés.

Cet été, beaucoup d'habitants se sont interrogés sur la présence des gens du voyage dans le Parc du Granier.

En effet, dans la matinée de samedi 11 juillet, la barrière de sécurité a été forcée. 70 caravanes et autant de voitures ont envahis illégalement notre espace de loisirs.

Malgré l'intervention de la gendarmerie, des élus et du médiateur de la préfecture, ce groupe a refusé de quitter les lieux bien que plusieurs terrains dans la commune et à Pontcharra leurs ont été proposés.

La communauté de communes du Grésivaudan manque encore d'aires d'accueil de grands passages. De ce fait, la loi ne permet pas de solliciter le concours de la force publique pour les contraindre à quitter un terrain occupé même illégalement avant un délai de quinze jours.

Nous avons donc subi cette situation malgré plusieurs heures de discussions avec les responsables de ce groupe. Mis devant le fait accompli, subissant bien malgré nous cette situation, c'est juridiquement désemparés que nous avons dû faire face à cette problématique. Et contrairement à ce que certains avancent, la municipalité n'a jamais donné son accord à l'installation de ce groupe dans notre parc.

Par la suite, un procès-verbal de constat a été établi par un huissier de justice le 15 juillet. Un avocat a été désigné afin d'aider la commune à mener à bien, deux procédures d'expulsion : une demande d'intervention urgente auprès de monsieur le Préfet et une requête aux fins de référé, mesures utiles auprès du tribunal administratif de Grenoble. Parallèlement à cela une plainte a été déposée en gendarmerie.

Les gens du voyage ont quitté les lieux, quinze jours plus tard.

Pour qu'une telle situation ne se reproduise pas, des mesures de sécurité ont été prises dans l'urgence en installant des blocs de béton à l'entrée du parc et du stade de football.

Le parc est un bien communal, destiné aux Chapareillanais, et je tiens à ce qu'il le reste.

## Agenda

### Halloween Party V

**Vendredi 6 novembre - 18<sup>H</sup>30**

*Salle polyvalente*

### Commémoration du 11 novembre 1918

**Mercredi 11 novembre - 11<sup>H</sup>00**

*Monument aux morts*

### Soirée de Noël

**Vendredi 11 décembre - 17<sup>H</sup>00**

*Salle polyvalente*

## Salle Saint Roch, nouveau lieu des permanences



### C.P.A.M

Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
Mercredis, semaines impaires  
8<sup>h</sup>30 / 10<sup>h</sup>30 - Sur rendez-vous  
☎ : 36 46

### A.D.P.A

Accompagner à Domicile pour Préserver l'Autonomie  
Lundis & jeudis (sauf 4<sup>ème</sup> jeudi du mois)  
8<sup>h</sup>30 / 12<sup>h</sup>00 - Sur rendez-vous  
4<sup>ème</sup> jeudi du mois  
13<sup>h</sup>30 / 16<sup>h</sup>00 - Sur rendez-vous  
☎ : 04 76 92 18 82

### C.L.C.V

Consommation Logement & Cadre de Vie  
4<sup>ème</sup> jeudi du mois  
10<sup>h</sup>30 / 12<sup>h</sup>00

### L'ESSENTIEL AU QUOTIDIEN

Service d'Aide & d'accompagnement à Domicile (S.A.A.D)  
Vendredis (sauf 3<sup>ème</sup> vendredi du mois)  
9<sup>h</sup>00 / 12<sup>h</sup>00 & 14<sup>h</sup>00 / 17<sup>h</sup>00  
3<sup>ème</sup> samedi du mois  
9<sup>h</sup>00 / 12<sup>h</sup>00 & 14<sup>h</sup>00 / 17<sup>h</sup>00  
lessentielaquotidien@hotmail.com  
www.lessentielaquotidien.fr  
☎ : 06 58 42 92 48



## Le repas des aînés et les déjeuners du Saint Roch sont annulés

En raison du contexte sanitaire toujours aussi incertain pour les mois à venir, le repas des anciens et les déjeuners du St Roch n'auront pas lieu jusqu'en décembre 2020. Nous vous tiendrons informés de la suite en fonction des évolutions.

## Comment bénéficier des actions du CCAS

Avec la réglementation de protection des données personnelles (RGPD), il est nécessaire que chacun autorise l'utilisation d'informations personnelles pour chaque action différente menée.

- Si vous habitez Chapareillan et êtes nés en 1950 ou avant,  
ou
- Si vous avez habité Chapareillan, que vous résidez maintenant en EHPAD et êtes nés en 1950 ou avant,

### UN DOCUMENT SERA À RETOURNER AU CCAS DE LA MAIRIE AVANT LE 31 OCTOBRE 2020

- POUR LES COLIS DE NOËL 2020
- EN CAS DE GRAND FROID PENDANT L'HIVER 2020-2021
- POUR LE REPAS DES AÎNÉS (selon les conditions sanitaires en vigueur)
- EN CAS DE CANICULE

Ce document sera disponible sur le site de la commune ou sous format papier à l'accueil de la mairie à partir du 5 octobre 2020.



PRÉFET DE L'ISÈRE

À la demande de plusieurs maires et constatant une augmentation progressive de la circulation du virus dans plusieurs points du département, Lionel BEFFRE, Préfet de l'Isère, a décidé d'étendre la mesure du port du masque aux regroupements devant certains lieux publics. Ainsi, depuis le lundi 7 septembre à 7<sup>h</sup>00, le port du masque est obligatoire sur la voie publique dans un périmètre maximal de 25 mètres devant les entrées et sorties des établissements d'enseignement et

## Arrêté préfectoral : port du masque obligatoire dans certains lieux en Isère

les lieux d'accueil de mineurs (écoles, collèges, lycées, crèches, accueil périscolaire,...). Cette mesure s'applique dans l'ensemble du département de l'Isère pour toutes les personnes de plus de onze ans.

Le non-respect de cette obligation est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4<sup>ème</sup> classe soit 135 euros et, en cas de récidive dans les 15 jours, d'une amende prévue pour les contraventions de 5<sup>ème</sup> classe soit 1500 euros. À des fins péda-

gogiques et d'information de la population, aucune verbalisation ne sera dressée le lundi 7 septembre.

Dans l'intérêt de tous, le Préfet de l'Isère appelle la population à respecter ces mesures pour lutter contre la propagation du virus.

Au-delà du seul port du masque, il en va de la responsabilité de tous de respecter les gestes barrières pour se protéger et protéger les autres.

## Pannes d'électricité : appelez Enedis !



Lors de la panne d'électricité dans certains quartiers du village le 7 août dernier, vous avez été très nombreux à appeler le standard de la mairie. Ce dernier a alors été saturé.

Quand Enedis effectue des travaux d'amélioration, nous utilisons toujours le site et la page Facebook de la commune pour communiquer auprès des habitants.

Ce jour-là, ce ne sont pas des travaux prévus mais bien une panne d'électricité. Dans ce cas, merci de contacter directement Enedis, qui pourra vous renseigner et ainsi éviter la saturation de l'accueil de la mairie.

**Contact :**

☎ : 09 72 67 50 38

## Les locations de salles et le prêt de matériel en stand by pour les particuliers

Les associations vont pouvoir, de nouveau, bénéficier des salles pour leurs activités en suivant un protocole strict imposé par le Ministère des Solidarités et de la Santé.

En ce qui concerne les particuliers, qui pouvaient louer certaines salles communales et bénéficier de matériel à titre gracieux, la municipalité a fait le choix de bloquer temporairement ces locations jusqu'à nouvel ordre afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur.

Nous vous tiendrons informés, par le biais du site Internet et de la page Facebook, dès que vous pourrez de nouveau accéder à ce service.

## La commune participe au frais d'achat d'un composteur

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, lors de la séance du 27 août 2020, de procéder au remboursement de 15 € pour tout achat d'un composteur d'une contenance de 400 litres, en bois ou en plastique recyclé, auprès du SIBRECSA (un seul équipement par foyer).

Cette démarche vise à réduire le volume de déchets collectés en incitant les habitants à s'équiper de composteurs.

Le remboursement sera réalisé par virement après transmission en mairie d'un justificatif de domicile, de la preuve d'achat délivrée par le SIBRECSA et d'un RIB.



## Expression politique de la majorité

Nous souhaitons éviter toute polémique dans le bulletin municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif.

Cette volonté sera reconnue par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes.

*Martine Venturini, Valérie Imbault-Huart, Fabrice Blumet, Emmanuelle Gioanetti, Roland Socquet-Clerc, Valérie Saclier, Gilles Forté, Annelise Defilippi, Yann Limousin, Valérie Seyssel, Lucas Beysson, Stéphane Roche, Malika Manceau, Franck Sommé, Suan Hirsch, Sylvie Thome, Jean-Pierre Villesoubre, Gisèle Motta, Christopher Dumas*

## Expression politique de l'opposition

Les 4 élus de la liste Alternative Chapareillan profitent de cette tribune, enfin accordée par le législateur, pour remercier leurs électeurs. Lors de cette campagne municipale, nous avons pu échanger et consulter un grand nombre de Chapareillanais, pour présenter des projets portés par une équipe enthousiaste, convaincue de la nécessité de mettre en avant les liens sociaux et la préservation de l'environnement. Si le suffrage a légitimé la reconduction de l'équipe sortante, malgré la crise sanitaire et une forte abstention, ce n'est pas pour autant qu'il lui confère les pleins pouvoirs.

De manière générale, la crise de la démocratie locale est liée au désintérêt des habitants vis-à-vis de la vie publique, et à un manque de confiance dans ses représentants. A Chapareillan, le refus, par les élus majoritaires, de créer des commissions municipales associant les élus de la minorité et les habitants, renforcera malheureusement cette défiance dans l'exercice du pouvoir local.

La présence d'élus minoritaires au Conseil Municipal constitue un véritable garde-fou malgré des moyens limités pour influencer sur la mise en œuvre des projets voulus par la municipalité actuelle. Aussi, nous convions tous les citoyens à participer à la vie communale pour le bien commun, à travers notamment la vie associative, à faire vivre le sens collectif et également à assister aux séances du Conseil Municipal que nous espérons être des moments de réflexion, d'échanges, de débats contradictoires.

*Anne Morris, Bruno Berlioz, Olivier Bourquard, Jean Miellet*  
 Nous joindre : [achapareillan@laposte.net](mailto:achapareillan@laposte.net) ou par courrier :  
 Elus de la minorité – mairie de Chapareillan 38530

## Le nouveau site internet bientôt en ligne

A l'heure actuelle, le nouveau site de la commune est entre les mains de la société Asdoria, notre nouveau prestataire. Une fois que les informations du site seront traitées et vérifiées, que le personnel municipal sera formé à la prise en main, nous procéderons à la mise en ligne.



## Chapareillan événements...



### HALLOWEEN PARTY V

VENDREDI 6 NOVEMBRE

18<sup>H</sup>30

Salle polyvalente



### SOIRÉE DE NOËL

VENDREDI 11 DÉCEMBRE

17<sup>H</sup>00

Salle polyvalente

Selon les directives nationales en cette période de COVID, ces 2 animations sont susceptibles d'être annulées

## Retour en images



*Commémoration du 14 juillet*



*Commémoration de la libération de Chapareillan, le 29 août*



*Forum des associations, le 5 septembre*

## La salle polyvalente fait peau neuve



*Peinture des murs et des boiseries*



*Réfection du toit de la salle polyvalente*



*Changement du vitrage de la salle polyvalente*



## Le Skate Park est posé

*C'est au tout début des vacances scolaires que les amateurs de skate, rollers et BMX ont pu tester le nouveau Skate Park.*

*Même si ce Skate Park est en libre accès, il est nécessaire de rappeler quelques règles de sécurité.*

- Le Skate Park n'est pas une aire de jeu. Il est réservé aux personnes de plus de 8 ans
- Interdiction d'utiliser des équipements inappropriés (vélos de route, VTT, scooter, jouets...)
- Il est recommandé d'utiliser des protections individuelles (casques, protège-poignets, genouillères, coudières)
- Respecter les autres utilisateurs
- Ne pas utiliser le Skate Park lorsqu'il est mouillé, gelé ou enneigé.



## Autres réalisations



*Nouveau panneau d'affichage, place de la mairie*



*Pose d'un volet roulant et changement de la porte de la salle d'animation*



*Campagne de marquage au sol des routes de Chapareillan*



*Pose de blocs de béton à l'entrée du stade de foot*



*Pose de blocs de béton à l'entrée du Parc du Granier*



*Réfection de l'avenue du Granier*



*Marquage au sol, avenue du Granier*

## Un été à l'accueil de loisirs



Finition de la cabane à insectes



Randonnée





Stage escrime



Stage cirque



Stage zumba



Stage vélo

## Eric Guillôme nous a quitté



Nous avons appris, avec une grande tristesse, le décès de Monsieur Eric Guillôme, en ce début juillet.

Ancien Chapareillanais, Monsieur Guillôme a enseigné de nombreuses années à l'école Bellecour, où il a également exercé les fonctions de directeur jusqu'en juillet 2016.

Nous aimerions recueillir des témoignages de ses anciens élèves et parents d'élèves, afin de réaliser un livre-souvenirs pour son épouse et ses enfants : anecdotes, dessins, photos...

*L'équipe éducative  
de l'école Bellecour*

**Merci d'envoyer vos témoignages  
par mail**

*rivoire.bellecour@orange.fr*

**ou par courrier**

*Ecole Bellecour*

*121 rue de Bellecour*

*38530 CHAPAREILLAN*

La municipalité se joint à l'école Bellecour pour exprimer sa tristesse suite au décès de M. Guillôme

## Le R.A.M Fait sa rentrée

Le Relais Assistants maternels (RAM) du Granier secteur 2 est à votre disposition pour vous accompagner dans votre recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant et tout au long de votre contrat (comprendre la mensualisation de votre assistant maternel, ses congés payés, la déclaration pajemploi, la fin de contrat et les régularisations...).

Le RAM est un espace d'écoute, d'information et d'accompagnement à la parentalité.

Il est également à disposition de votre assistant maternel ou garde à domicile pour un accompagnement professionnel et propose à vos enfants accompagnés de leur assistant maternel ou garde à domicile des matinées d'éveil et d'exploration, dans un espace adapté à la petite enfance.



### Contacts :

Anne-Claire LE BERRE

Animatrice du RAM

☎ : 06 02 52 65 70

[ram.graniersecteur2@le-gresivaudan.fr](mailto:ram.graniersecteur2@le-gresivaudan.fr)

[www.le-gresivaudan.fr/681-ram-du-granier-secteur-2.htm](http://www.le-gresivaudan.fr/681-ram-du-granier-secteur-2.htm)

Pôle Petite Enfance l'Épit'aile

157 Chemin des Ecoliers

38530 CHAPAREILLAN

## Réservations et navette

La navette a redémarré, vous pouvez de nouveau réserver des documents sur l'ensemble du réseau.

### Règles de réservation dans ma bibliothèque :

4 imprimés, 4 CD, 3 DVD avec un délai de retrait de 15 jours.

### Règles de réservation sur l'ensemble du réseau :

8 imprimés, 8 CD, 6 DVD avec un délai de retrait de 15 jours.

### Réservation de nouveautés :

3 imprimés, 3 CD, 1 DVD avec un délai de retrait de 10 jours.

### Prêts et retours :

Plus de 420 000 documents (livres, revues, dvds, cds...) dans toutes les bibliothèques du réseau.

L'accès à des ressources numériques en ligne.

### Règles d'emprunt dans ma bibliothèque :

10 imprimés, 5 CD, 3 DVD

### Règles d'emprunt sur l'ensemble du réseau :

30 imprimés, 15 CD, 6 DVD

### Règles d'emprunt de nouveautés :

3 imprimés, 3 CD et 1 DVD

### Durée du prêt :

3 semaines avec possibilité de prolonger 2 fois 3 semaines sauf les documents réservés. Cette prolongation peut s'effectuer sur place dans les bibliothèques ou sur le site web, en vous connectant à votre compte lecteur.

Les retours sont possibles dans toutes les bibliothèques du réseau.



## Bibliothèque numérique



Depuis février 2020, le réseau des bibliothèques du Grésivaudan vous propose, en plus de l'offre existante de livres numériques, d'accéder au service de la Médiathèque départementale de l'Isère. Une offre beaucoup plus riche : 10 films par mois au lieu de 4 auparavant, la presse en illimité, de la mu-

sique, des spectacles...

Chaque rubrique comporte une page d'accueil avec différentes sélections (nouveautés, coups de cœur...).

C'est en cliquant sur un document et en demandant sa consultation que l'on accède à la plateforme du fournisseur (par ex. ArteVod).

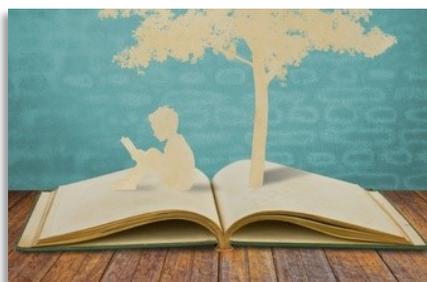
## Horaires de la Bibliothèque

**Mercredi**  
10<sup>H</sup>00 / 12<sup>H</sup>00  
14<sup>H</sup>00 / 18<sup>H</sup>00

**Vendredi**  
16<sup>H</sup>00 / 18<sup>H</sup>00

**Samedi**  
9<sup>H</sup>30 / 12<sup>H</sup>00

## Prochaines rencontres "délivre ensemble"



**MARDI 20 OCTOBRE,**  
**MARDI 24 NOVEMBRE**  
**MARDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE**  
**17<sup>H</sup>00**  
*Bibliothèque*

Si la lecture vous intéresse, rejoignez nous... Venez partager, échanger, trouver des idées de lecture... N'hésitez pas à nous contacter à la bibliothèque ou à la mairie qui transmettront...



## Une consultante en gestion du patrimoine sur la commune

Depuis décembre 2019, Lucille Toussaint, résidente de la commune, propose un accompagnement à destination des particuliers dans le domaine de l'optimisation patrimoniale en partenariat avec le groupe Quintésens. Son activité : consultante en gestion du patrimoine.

### Quel est le rôle d'une consultante en patrimoine ?

Le rôle d'une consultante en Gestion de Patrimoine est de conseiller et d'accompagner l'ensemble des contribuables français sur les sujets relatifs à l'optimisation du patrimoine.

Dans le cadre de cette démarche, mon approche va m'amener à regarder la dépense fiscale du foyer, et en fonction, je vais définir quels outils ou solutions vont me permettre de capitaliser le montant de l'impôt payé, de l'investir et de le valoriser dans un projet, pour arrêter d'en faire une dépense à perte. Je propose aussi des solutions d'épargne, car aujourd'hui chacun le sait la rentabilité de l'épargne bancaire n'est plus au rendez-vous, mais d'autres solutions sont possibles et toutes aussi disponibles : pour optimiser une épargne déjà constituée, en créer une nouvelle ou préparer un complément de revenus pour la retraite.

Dans le cadre mon activité, je reste à la disposition de mes clients pour tous conseils relatifs à la gestion de leur patrimoine au sens large pour son développement, sa transmission ainsi que pour l'aide à la déclaration d'impôt.

### Concrètement, si un particulier à un projet de placement ou autre, quel est la démarche à suivre ?

Il suffit de prendre contact avec moi aux coordonnées ci-dessous, pour un premier échange afin de convenir d'un rendez-vous pour aller plus loin dans la démarche.

L'entretien pourra avoir lieu à domicile, sur le lieu de travail ou à l'agence de Grenoble.

A cette occasion, nous réaliserons une photographie patrimoniale de la situation, pour définir ensemble les priorités que nous souhaitons donner à nos échanges.

Lors de la seconde rencontre, je présenterai les outils et solutions qui répondront aux besoins définis préalablement, ainsi qu'une simulation financière d'investissement,

du projet.

Ensuite, nous verrons ce que vous souhaitez mettre en place.

Ma démarche est faite dans l'intérêt de mes clients, avec un rôle de conseil sans relation commerciale, et ma rémunération dépend des professionnels avec qui je travaille.



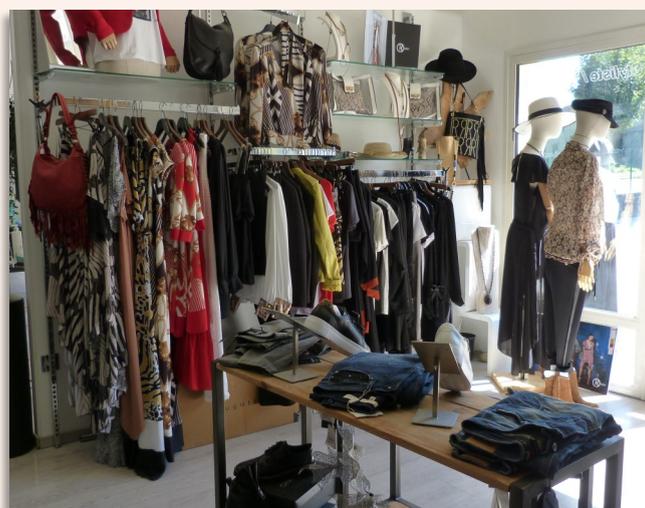
**Contact :**

**Lucille Toussaint**

lucille.toussaint

@groupe-quintesens.fr

☎ : 06 67 67 87 78



**Contact :**

**Virginie Covarel / Marlène Da Silva**

misshowroom73@gmail.com

☎ : 04 76 72 35 78

## Un showroom chez MV Glamour

Depuis juillet 2020, MisShowroom, situé à Challes-les-Eaux a été déplacé au salon de coiffure MV Glamour. Pour ce faire, le lieu a été séparé en deux avec un côté salon de coiffure et un côté boutique de prêt-à-porter pour les femmes.

Dans ce showroom, en libre accès, vous trouverez des vêtements, des chaussures, des bijoux, des accessoires de mode de marques connus, à tendance italienne.

Le showroom et le salon de coiffure ne faisant qu'un, vous pouvez également en profiter pour faire un relooking complet (coiffure, maquillage et habillage) grâce aux conseils de Virginie et Marlène.

Alors, rendez-vous chez MV Glamour aux horaires d'ouverture :

Mardi au jeudi : 8<sup>H</sup>30 / 18<sup>H</sup>00

Vendredi : 8<sup>H</sup>30 / 19<sup>H</sup>00

Samedi : 8<sup>H</sup>30 / 17<sup>H</sup>00

## Maison Ecologique à Energie Positive

La société « Maison Ecologique à Energie Positive », créée en 2013 par M. Eric Calmand vient d'implanter un Showroom à Chapareillan, route du Grésivaudan. Cette salle d'exposition vous permet de découvrir les différentes possibilités qui s'ouvrent à vous pour améliorer votre habitat ou d'en construire un. La devise de l'entreprise : « Pour un habitat sain et performant ».

### Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Notre entreprise a pour objectif d'apporter à nos clients un habitat sain et performant qui s'agrémentent d'économie d'énergie. L'utilisation de matériaux biosourcés participe activement au développement durable de leur habitat.

Nous travaillons le plus souvent possible avec des entreprises dont les centres de production sont localisés en France.

Nous proposons un éventail de produits écologiques (laine de bois, ouate de cellulose, chanvre, coton) alternatifs aux produits d'isolation thermique standard de l'industrie chimique.

### Que proposez-vous à vos clients ?

Chaque projet étant différent, nous proposons une étude approfondie en concertation avec le client.

Il peut s'agir d'une construction d'une maison bioclimatique, maison écologique qui s'adapte au climat ; d'une extension de maison ; d'une isolation écologique, permettant de limiter les déperditions énergétiques ; de la pose d'une charpente ou une rénovation de toiture et également de la pose de menuiseries extérieures (fenêtres, portes, volets roulants, vérandas...).



M. Eric Calmand

### Vous êtes labellisé RGE éco-artisan. Que cela signifie-t-il ?

Une entreprise certifiée RGE éco-artisan signifie que nous sommes Reconnu Garant de l'Environnement.

Le client peut alors bénéficier d'un crédit d'impôts pour la transition énergétique pour l'amélioration de son habitat principal et d'une aide financière par le Certificat d'Economie d'Énergie.

Seules les entreprises RGE peuvent faire bénéficier de ces aides de l'État.



### Contact et renseignements:

[contact@m2ep.eu](mailto:contact@m2ep.eu)

[www.m2ep.eu](http://www.m2ep.eu)

☎ : 04 79 75 13 65

## De nouvelles coordonnées...



### ORTHOPHONISTE

**MÉLANIE BROISIN**

69 place de la Mairie  
Chapareillan

☎ : 04 76 71 09 76

Sur rendez-vous



### GRESI SUSHI

Place de la Mairie  
Chapareillan

☎ : 06 58 75 66 68

Vendredi : 18<sup>H</sup>00 / 21<sup>H</sup>00

Commande dès 14<sup>H</sup>00



### BRASSERIE MJC

**ELODIE & ARNAUD**

**COCHET**

5936 route du Grésivaudan

Chapareillan

☎ : 04 76 71 95 82

Mardi : 10<sup>H</sup>00 / 20<sup>H</sup>00

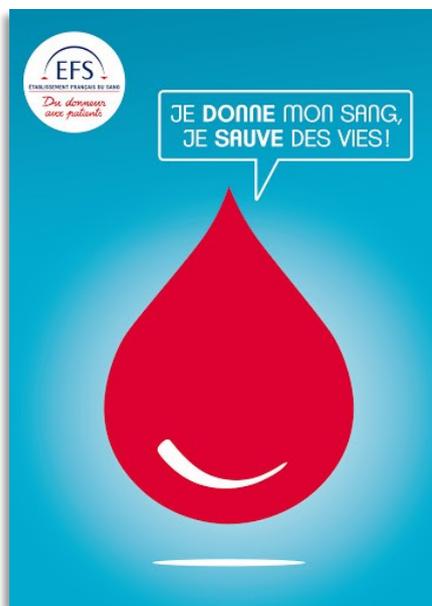
Mercredi : 10<sup>H</sup>00 / 20<sup>H</sup>00

Jeudi : 10<sup>H</sup>00 / 22<sup>H</sup>00

Vendredi : 10<sup>H</sup>00 / 23<sup>H</sup>00

Samedi : 10<sup>H</sup>00 / 0<sup>H</sup>00

Dimanche : 9<sup>H</sup>00 / 12<sup>H</sup>00



## Nouvelle collecte de sang

La dernière collecte du mercredi 19 Aout 2020 à Barraux a vu se présenter 78 généreux donateurs, pour 90 dons prévus par l'Etablissement Français du Sang. Avec 6 nouveaux donateurs.

**VENDREDI 23 OCTOBRE**  
**16<sup>H</sup>30 / 19<sup>H</sup>45**  
**Salle polyvalente**

Rappel : de 18 à 70 ans, les hommes peuvent effectuer 6 dons du sang par an, les femmes jusqu'à 4 fois.

**DONNER SON SANG,  
 C'EST DONNER 20 MINUTES  
 POUR LE PRÉLÈVEMENT  
 ET PRENDRE UNE COLLATION  
 IMMÉDIATEMENT APRÈS.  
 ET C'EST TOUJOURS AGIR  
 POUR LE BIEN DE TOUS.**

**Renseignements :**  
 ☎ : 0800 109 900 (numéro gratuit)

## Improvisation théâtrale : c'est aussi pour les enfants !

Après un été à passer de jardin en jardin pour des spectacles privés (3 à Chapareillan, 1 à Barraux), la Compagnie des Instants Révélés reprendra son activité de formation à la salle de la fruitière dès le mercredi 16 septembre. Il s'agira d'y découvrir les différents réflexes à avoir pour bien improviser. On y dévoilera entre autres les secrets de l'écoute active, de l'observation de la scène, de la règle du oui, de la cocréation sans oublier bien entendu le rapport à la musique si important pour la compagnie.

Si le groupe adulte semble bien parti pour s'étoffer de nouveaux membres (il reste encore des places), la compagnie a voulu adresser cette année un moment de découverte pour les plus jeunes.

Aussi de 18<sup>H</sup>00 à 19<sup>H</sup>00, un atelier pour les 9-11 ans sera proposé. Si le fond du programme est le même, la pédagogie sera bien diffé-

rente, nos jeunes enfants n'ayant pas encore mis en place leur barrière d'adulte, leur imaginaire est beaucoup moins bridé, leur lâcher prise est complet et très vite nous irons ensemble révéler de nombreuses histoires. Alors si vous n'avez pas encore trouvé l'activité artistique pour vos enfants cette année, n'hésitez pas à venir leur faire essayer une pratique qui risque de changer leur vie de futur adolescent (100€ pour 30 séances + 5€ d'adhésion).

La compagnie, bien entendu, reste aussi disponible si vous avez envie d'un spectacle privé chez vous, nous sommes toujours prêts à révéler les instants uniques que nous offrons ces rencontres avec le public.

Dans tous les cas, ne cédon pas à la morosité, soyons vivants, connectés à ce qui est là, présent sous nos yeux et si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter.



**Contact :**  
[instants.reveles@gmail.com](mailto:instants.reveles@gmail.com)

## Ça joue à Chapareillan grâce à La Nomaderie

Du 25 septembre au 23 octobre 2020, 14 compagnies du territoire vous proposent 14 spectacles vivants!

Théâtre, improvisation, performance, conte, danse, chanson... sont au rendez-vous.

Enfants, adultes, jeunes, anciens sont les bienvenus. Et l'entrée est libre !

« Ça joue dans le Grésivaudan » est une initiative du Collectif des Compagnies du Grésivaudan portée par la Communauté de communes.

**SAMEDI 10 OCTOBRE**  
15<sup>H</sup>00 / 22<sup>H</sup>00

Salle polyvalente  
Entrée libre



**Le GRÉSIVAUDAN**  
communauté de communes

Réservation :

☎ : 06 60 11 03 19

Programme

du 25 septembre au 23 octobre

[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)



## PROGRAMME DE LA JOURNÉE À CHAPAREILLAN

15<sup>H</sup>00

### NOS AMIES LES BÊTES

*Recueil de contes*

Compagnie de Cécile

Tout public - dès 3 ans

Durée : 45mn

17<sup>H</sup>00

### MINUTE PAPIER

*Spectacle de marionnettes*

Compagnie l'Envol

Jeune public - dès 6 mois

Durée : 30 mn

18<sup>H</sup>30

### NOMADES

*Hip hop et danse africaine*

Compagnie La Nomaderie

Tout public - dès 6 ans

Durée : 30 mn

20<sup>H</sup>00

### CONCERT « CAICEDO »

*Musique métisse*

Compagnie Air d'Ailleurs

Tout public

Durée : 1<sup>H</sup>30 mn

## Serge Papagalli invité par Chapareillan Développement

« Voilà, une nouvelle aventure des Maudru commence. Pour toutes celles et tous ceux qui suivent depuis le début la vie de cette famille de petits paysans dauphinois en moyenne montagne, tout est dit.

Pour les autres, quelques explications sont nécessaires. Cette sixième pièce que je leur consacre est donc, comme d'habitude, une tragédie burlesque, une comédie rurale qui parle avec tendresse de ces petites, très petites exploitations agricoles de nos parents, nos grands parents, nos oncles qui ont nourri la France dans les années de mon enfance et qui ont du mal à survivre dans ce début de 21<sup>ème</sup> siècle qui n'épargne personne. »

Serge Papagalli

**SAMEDI 6 MARS**

Salle polyvalente

Tarif : 23 €

Billetterie :

Fleuriste « La Gentiane »

251 rue de l'Épinette

☎ : 04 56 85 09 95



Détails du spectacle sur [papagalli.fr](http://papagalli.fr)

## Hao la qi gong

L'association Hao La Qi Gong reprend ses activités.

Marie et Sophie, enseignantes diplômées par Maître Zhang Wenchun (EMCQG) vous invitent à pratiquer "le QI GONG des saisons".

3 cours hebdomadaires sont proposés : les lundis de 10<sup>h</sup>00 à 11<sup>h</sup>15, les mardis et vendredis de 19<sup>h</sup>00 à 20<sup>h</sup>15, salle de la fruitière.

**Contact :**

[haola.qigong@gmail.com](mailto:haola.qigong@gmail.com)

## Le country club est de retour



**Tous les lundis  
18<sup>h</sup>30**

**Mezzanine - Salle polyvalente**

**Contact :**

**☎ : 06 70 11 42 55 / 06 80 73 69 61**



## Tennis : des nouveautés

Le Tennis Club de Chapareillan fort de ses 140 adhérents est une association dynamique qui propose différents cours du lundi au samedi matin.

Encadrés par son nouvel entraîneur diplômé d'Etat, Edern JOUANNIC, les cours enfants (à partir de 3/4 ans), ados et adultes tiennent compte des différents niveaux de chacun pour profiter pleinement de l'enseignement et surtout prendre du plaisir.

Restant à votre disposition, nous

remercions encore nos adhérents pour leur grande compréhension lors de cette période de confinement qui a perturbé le monde associatif.

### **NOUVEAUTE « FORMULE TENNIS SANTE » :**

Le tennis mais en douceur.

Un Cours d'1h30 sera proposé le mardi ou le jeudi matin (cours par trimestre - heure et jour à définir en fonction du nombre de participants)

Public : toutes les personnes souhai-

tant faire du tennis en douceur dans un cadre ludique qui prend en compte la fatigue du corps et qui permet de se remettre en forme.

Le club organise une formation premier secours (PSC1) pour ses jeunes initiateurs le mardi 20 octobre. Si certaines personnes souhaitent s'y joindre il reste des places.

### **Renseignement et tarifs :**

[chapatennisclub@gmail.com](mailto:chapatennisclub@gmail.com)

<http://tcchapareillan.e-monsite.com/>



## Capoeira : appeler Bananeira

Une envie de découvrir une nouvelle activité sportive, d'atteindre un bien-être physique et mental, faites appel à Bananeira.

Il se déplace à votre domicile ou dans le lieu de votre choix, que vous soyez seul(e) ou entre ami(e)s. Avec son approche douce de l'enseignement, il s'adaptera à votre condition physique et à votre rythme.

Professeur de Capoeira, il excelle dans l'enseignement de cet art martial afro-brésilien depuis

plus de 20 ans au Brésil et plus de 10 ans sur Grenoble et les environs.

La Capoeira n'est pas qu'un simple sport c'est aussi un épanouissement psychologique par son côté ludique et rythmique.

Prêts à tester la Capoeira....



**Contact**

Pr Bananeira

**☎ : 06 77 14 21 27**

## A.P.E, mode d'emploi

L'Association des Parents d'Elèves de Chapareillan est un groupement de parents d'élèves des écoles publiques qui souhaitent suivre la scolarité de leurs enfants, faire le lien entre les parents, les équipes pédagogiques et périscolaires et participer à la vie de l'école, malgré des emplois du temps bien chargés.

### Notre rôle :

**Au quotidien :** faire le lien entre les parents, les enseignants et les services périscolaires

**3 fois par an :** représenter formellement les parents d'élèves aux conseils d'école

**Si besoin :** informer les parents, recueillir leurs volontés, défendre leurs intérêts dans tous les aspects scolaires et périscolaires (entretien des locaux, cantine, activités périscolaires, garderie, etc.)



### Nos projets :

Voici quelques projets lancés l'an dernier mais qui n'ont pas pu aboutir en raison de la crise sanitaire durant laquelle l'APE a travaillé en lien avec les équipes pédagogiques et périscolaires :

- Restauration scolaire (locaux et qualité des prestations)
- La sensibilisation au numérique : projet d'une journée jeux
- Trottibus, se rendre à l'école autrement qu'en voiture.
- Sensibilisation à l'éco-mobilité (action menée avec l'équipe enseignante)
- Sensibilisation aux accidents domestiques

### Nous rejoindre :

Nous rejoindre, c'est devenir le représentant des enfants.

C'est rencontrer d'autres parents, échanger, et partager ses interrogations et ses réflexions afin de mieux vivre la scolarité de nos bambins. Et pourquoi pas, nouer de nouvelles amitiés ! Pour découvrir notre association et nous faire partager vos idées, rejoignez-nous et contactez-nous !

### Contact :

A tout moment dans l'année et en amont des conseils d'école :  
[apechapa@yahoo.fr](mailto:apechapa@yahoo.fr)



## Ensemble, soutenons nos écoliers

L'Amicale Laïque prépare sa rentrée. Nous sommes une association de parents d'élèves, nous organisons des ventes (chocolats, saumons,...) et des événements sous le signe de la convivialité. Notre objectif est de récolter des fonds pour financer la bibliothèque de l'école, les sorties et les projets pédagogiques organisés par les enseignants.

Nous vous annonçons que la bourse aux jouets n'aura pas lieu mi-novembre. En revanche, nous avons pour objectif de doubler de créativité pour vous proposer des actions au cours de cette nouvelle année scolaire ! Nous avons à cœur de ramener de la joie et de recréer des liens à l'école mais aussi dans le village.

Si vous avez des idées, nous sommes à votre écoute ! Si vous avez envie de donner de votre temps, nous serons ravis de vous accueillir. Rejoindre les rangs de l'Amicale Laïque, c'est avant tout une très belle aventure humaine. C'est aussi s'impliquer et vivre pleinement la scolarité de son/ses enfant(s). Chacun peut y trouver sa place et s'investir à la hauteur de ses possibilités et de ses envies !

Votre soutien est précieux pour notre association et nos élèves.

### Retrouvez-nous :

Facebook :

Amicale Laïque de Chapareillan  
[Amicalelaïque.chapa@gmail.com](mailto:Amicalelaïque.chapa@gmail.com)

## Judo club

Dès le 15 septembre nous serons heureux d'accueillir nos petits et grands Judokas au Dojo de Chapareillan, les mardis et jeudis de 17<sup>h</sup>30 à 18<sup>h</sup>30 pour les débutants et de 18<sup>h</sup>30 à 20<sup>h</sup>00 pour les confirmés.

A très vite sur le tatami !





## Mise en place du contrôle d'accès en déchèterie

Afin de mutualiser les coûts et d'harmoniser les pratiques sur le territoire, le SIBRECSA et la Communauté de communes Cœur de Savoie mettent en place un système de contrôle d'accès en déchèterie.

La demande de carte d'accès est gratuite et réservée aux particuliers résidant sur le territoire du SIBRECSA, ainsi qu'aux professionnels. Une seule carte est délivrée par foyer.

Cette carte vous permet d'accéder aux déchèteries du SIBRECSA (Pontcharra, Le Cheylas, Villard-Sallet, Crêts en Belledonne, Porte-de-Savoie), mais également aux déchèteries gérées par les communautés de communes du Grésivaudan et de Cœur de Savoie.

Les usagers possédant déjà une carte pour les déchèteries de Cœur de Savoie ou du Grésivaudan pourront donc l'utiliser pour accéder à celles du SIBRECSA.

Pour effectuer votre demande de carte, munissez-vous de pièces justificatives suivantes :

- Une pièce d'identité et un document où apparaît le numéro fiscal pour les particuliers.
- Un extrait Kbis, la pièce d'identité du gérant de l'entreprise et la carte grise pour les professionnels.

Puis, rendez-vous sur le site internet [portail-usagers.sibreca.fr](http://portail-usagers.sibreca.fr), ou directement en déchèterie aux horaires indiqués ci-dessous :

**Porte de Savoie** : du 2 au 30 novembre, les lundis, jeudis, vendredis et samedis de 9<sup>H</sup>00 à 12<sup>H</sup>00 et de 14<sup>H</sup>00 à 17<sup>H</sup>00 pour un contrôle d'accès effectif au 1<sup>er</sup> décembre.

**Pontcharra** : du 1er au 23 décembre, du lundi au samedi de 9<sup>H</sup>00 à 12<sup>H</sup>00 et de 15<sup>H</sup>00 à 17<sup>H</sup>00 pour un contrôle d'accès effectif au 1<sup>er</sup> janvier.



## Conférence sur la dépression

Le CCAS de Pontcharra et Mieux Vieillir en Grésivaudan vous invite le

**Mercredi 7 octobre**  
**DE 13<sup>H</sup>30 À 16<sup>H</sup>30**  
**Au Coléo - Pontcharra**

En présence du Dr Aloui, psychiatre au CHU de Grenoble et de Mme Hecquet –Dessus, praticienne en psychologie positive  
**Ouvert aux séniers, aidants et professionnels de secteur**



**Réservation :**  
☎ : 04 76 97 82 02  
mveg38@gmail.com

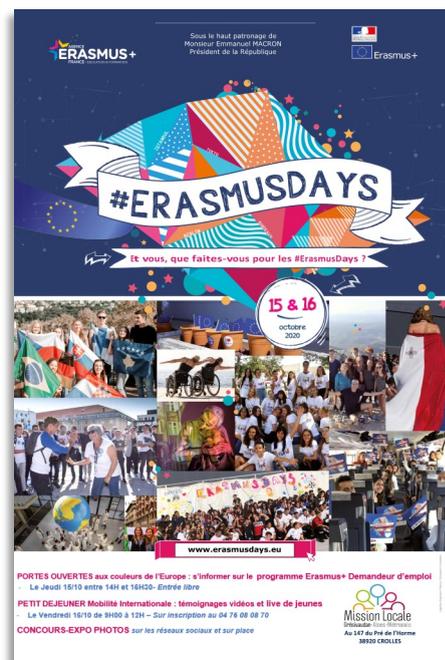
## Journées Erasmus Days organisée par la mission locale

La Mission Locale Grésivaudan Alpes-Métropole organise dans le cadre des journées Erasmus Days, pour les jeunes 18-25 ans sortis du système scolaire.

**PORTES OUVERTES**  
**Aux couleurs de l'Europe :**  
**s'informer sur le programme**  
**Erasmus + Demandeur d'emploi**  
**JEUDI 15 OCTOBRE**  
**entre 14<sup>H</sup>00 et 16<sup>H</sup>30**  
**Entrée libre**

**PETIT DÉJEUNER**  
**Mobilité Internationale :**  
**témoignages vidéos**  
**et live de jeunes**  
**VENDREDI 16 OCTOBRE**  
**de 9<sup>H</sup>00 à 12<sup>H</sup>00**  
**Sur inscription au 04 76 08 08 70**

**CONCOURS EXPO-PHOTOS**  
**sur les réseaux sociaux et sur place**



**PORTES OUVERTES** aux couleurs de l'Europe : s'informer sur le programme Erasmus+ Demandeur d'emploi  
Le Jeudi 15/10 entre 14h et 16h30 - Entrée libre  
**PETIT DÉJEUNER** Mobilité Internationale : témoignages vidéos et live de jeunes  
Le Vendredi 16/10 de 9h00 à 12h - Sur inscription au 04 76 08 08 70  
**CONCOURS-EXPO PHOTOS** sur les réseaux sociaux et sur place



**Contact :**  
Mission Locale Grésivaudan-Alpes-Métropole  
147 rue du pré de l'homme  
38920 Crolles  
☎ : 04 76 08 08 70

## Le Grésivaudan participe au fonds de région unie

Lors du conseil communautaire du 25 juin dernier, les élus ont décidé de verser un abondement supplémentaire au fonds Région Unie aux entreprises (Tourisme, Hôtellerie et Restauration, Microentreprises & Associations) touchées par la crise sanitaire.

Afin de soutenir ces entreprises, la Région Auvergne Rhône-Alpes, chef de file en matière de développement économique, a mis en place le fonds Région Unie. Il s'agit de l'octroi d'une subvention ou d'une avance remboursable à laquelle Le Grésivaudan ajoutera 2 euros par habitant pour chacune des aides suivantes :

- Fonds Région unie - tourisme, hôtellerie et restauration.
- Fonds Région unie - microentreprise et associations

**Plus d'infos :**

[regionunie.auvergnerhonealpes.fr](http://regionunie.auvergnerhonealpes.fr)



## Le Grésivaudan soutient les entreprises



Afin de soutenir les secteurs en difficulté et d'encourager la relance économique, le Gouvernement via la loi de finances rectificative adoptée le 23 juillet, met en œuvre une nouvelle mesure permettant aux communes et intercommunalités qui le souhaitent d'accorder un dégrèvement de 2/3 du montant de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et de l'événementiel.

**Contact :**

[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

## Initiative Grésivaudan Isère, une aide pour les entreprises

En 1998, 6 structures intercommunales se sont mobilisées avec les entreprises de la Vallée du Grésivaudan pour créer une plateforme de développement économique afin d'apporter une dynamique économique locale sur le territoire en accompagnant et finançant la création d'entreprise.

### MISSIONS / OBJECTIFS

Dynamiser la création et la reprise d'entreprise par l'attribution d'un prêt d'honneur :

- Pérenniser les activités financées par un suivi rigoureux et dynamique des projets
- Proposer des compétences externes par un parrainage des porteurs de projet
- Insérer les porteurs de projets dans le réseau économique du Grésivaudan

### FONCTIONNEMENT

Le dossier de demande de prêt d'honneur est déposé chez IGI :

- Un premier Comité Technique rassemble les dossiers déposés et vérifie les éléments d'instruction du dossier
- Un Comité d'Engagement, composé d'entrepreneurs et de partenaires d'IGI, expertise ensuite le dossier et se prononce sur l'attribution et le montant du prêt d'honneur
- Un suivi post-crédation est mis en place par la plateforme
- Un parrain, entrepreneur, dont l'expérience correspond aux besoins du porteur de projet, peut lui être proposé.

**Contact :**

[www.igi38.fr](http://www.igi38.fr)

☎ : 04 38 92 04 01



## L'horloge de l'église Sainte Blaise de Bellecombe

D'après l'ouvrage « Inscriptions campainaires du département de l'Isère » de Gustave VALLIER, il existait une ancienne cloche, fondue en 1687, dans le clocher de Bellecombe. C'est grâce à M. le curé Sautard, que l'on sait ce qui était inscrit sur cette vieille cloche (il avait relevé l'inscription à l'époque de sa destruction). C'était Jean Barnier, archiprêtre et curé de Bellecombe qui avait offert cette cloche. En 1849, Bonnevie a fondu une nouvelle cloche avec le métal de l'ancienne. C'est cette dernière qui semble toujours en place aujourd'hui. Cette cloche se nomme Rose (le prénom de la marraine), joue la note sol. Si c'était la seule cloche du beffroi lors de l'installation de l'horloge, alors elle pèse environ 600 kg et son diamètre est d'environ 100 cm.

C'est Monsieur H. Thivel, administrateur de la « Société Générale d'Electricité », 12 rue du Peyrat à Lyon, qui fut chargé par Monsieur le Maire de Chapareillan de commander une horloge destinée au clocher de l'église de Bellecombe. Pour cette horloge, le Conseil Municipal a voté une dépense de 500 francs qui se sont ajoutés aux 485 francs recueillis par souscription.

Monsieur Thivel s'est mis en rapport avec la maison L.-D. Odobey Cadet (Morez-du-Jura) pour la fourniture de l'horloge et de ses accessoires (poules, cabinet en bois, cadran, aiguilles, transmissions, marteau, poids moteurs, ...). Monsieur Thivel, en sa qualité d'horloger, a obtenu de la maison L.-D. Odobey Cadet, une remise de 30% sur le prix total de l'horloge. Cette remise a été offerte à la commune par Monsieur Thivel qui a en outre assuré le montage de l'horloge (il n'a pas demandé de se faire payer les frais d'environ 100 à 200 francs pour ce travail).

L'horloge a été commandée le 2 juillet 1894 pour un montant total de 1089,90 francs et a été livrée en septembre 1894. Dans le devis (archives communales, 2M2), on peut relever que l'horloge achetée est le modèle « n°7 » au prix de 830 francs et que le cabinet en chêne est au prix de 215 francs. Ceci correspond bien aux prix du catalogue de la maison.

Le mécanisme de l'horloge est installé dans un cabinet en chêne à trois portes dont une vitrée à l'avant. Le mécanisme est à deux corps de rouages (le rouage de gauche pour le mouvement et le rouage de droite pour les sonneries). L'horloge sonne les heures, la répétition des heures et les demies en actionnant un marteau de tintement. Le remontage des poids (260 kg au total) doit être effectué chaque huitaine.

La roue première de sonnerie mesure 40 cm de diamètre, les roues sont en bronze de première qualité, les pignons en acier trempé. Sur le châssis de l'horloge, se trouve une petite plaque portant l'inscription « L.D. ODOBEY CADET – HORLOGERS MECANICIENS – à MOREZ (Jura) ».

Sur la façade du clocher, est fixé un cadran de 1 mètre de diamètre en 13 pièces de cuivre émaillé montées dans châssis en fer à T et lunette en fonte dorée (très peu commun en Isère). La paire d'aiguilles en acier galbées est d'origine (modèle n°3 avec l'extrémité en forme de ciseaux).

L'horloge, une des rares à être encore en service en Isère, était à l'arrêt depuis quelque temps et est en cours de restauration. Quelques cartouches du cadran sont abimés (notamment le cartouche central portant la mention



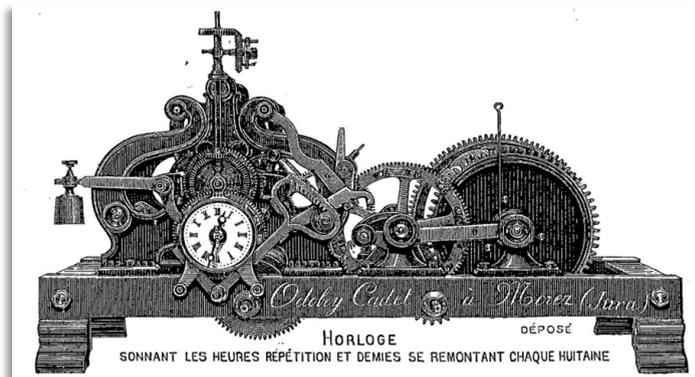
Cadran de l'église de Bellecombe

« L.D. ODOBEY CADET MOREZ-JURA » et le chiffre XII) et mériterai une rénovation conservatoire pour prolonger sa durée de vie d'au moins 50 à 100 ans.

La commune de Chapareillan possède deux autres horloges mécaniques : celle de la Mairie (1912) et celle de l'église Saint-Blaise et Notre-Dame (c'est l'ancien mécanisme qui était au clocher de la vieille église qui a été transporté dans cette nouvelle église vers 1903). Ces deux horloges mériteraient une restauration conservatoire et le très beau cadran en verre émaillé de l'église Saint-Blaise et Notre-Dame est identique à ceux de la tour de l'horloge de Salon-de-Provence. C'est l'horloger mécanicien Armand Paulin, natif de Chapareillan, qui a dessiné le cadran de ces deux édifices et qui a installé les horloges de la mairie et de l'église Saint-Blaise et Notre-Dame.



L'horloge dans son cabinet en chêne, avant restauration



Extrait du catalogue L.-D. Odobey Cadet, vers 1910 (même type que celle installée à Bellecombe)